



ASSOCIATION DU PERSONNEL CADRE
DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ DU 15 NOVEMBRE 2011

Aux gestionnaires des centres de la petite enfance :

DÉJEUNERS-CAUSERIES – SUITE...!

Tel qu'annoncé la semaine dernière à l'Assemblée générale annuelle et suite aux nombreuses demandes reçues des membres de la Rive-sud et Rive-nord de Montréal, nous avons organisé, pour vous, 2 déjeuners-causeries supplémentaires qui se dérouleront sous le thème *Le rôle conseil réflexif*.

❖ **30 novembre 2011**, à l'Hôtel ALT, de **Brossard** (Quartier DIX30)

(<http://dix30.althotels.ca/fr/>)

❖ **1^{er} décembre 2011**, au Hilton, à **Laval**.

(<http://www.hilton-laval.com/>)

Horaire : 8h00 @ midi

Nous vous attendons dès 8h00, afin que vous puissiez déguster en toute tranquillité votre petit-déjeuner, tout en conversant avec vos pairs. Le directeur général de l'Association sera également sur place afin de discuter avec vous.

À compter de 9h00, les formateurs de CASIOPE vous offriront l'atelier *Le rôle conseil réflexif*.

Description :

Dans l'accompagnement du personnel, nous misons sur le développement des pratiques et des habiletés professionnelles. Apprendre à agir autrement va au-delà d'acquérir de nouvelles connaissances. Comment susciter la réflexion sur notre pratique ? Comment je peux soutenir mon personnel pour favoriser le développement de nouvelles compétences?

Cet atelier permettra de :

- Valider et confronter nos conceptions du rôle conseil;
- Consolider la compréhension de concepts clés dans le développement professionnel tels que la démarche réflexive, le rôle conseil réflexif vs expert, l'apprentissage chez les adultes ;
- Intégrer certains concepts de la démarche réflexive dans sa propre pratique.

Coût :

Membre : 65.00 \$
Non-membre : 110.00 \$

Inscription et paiement :

ATTENTION : Places limitées à 25 participants par atelier.*

L'inscription doit être faite en ligne, en visitant notre site Internet ou en cliquant directement sur le lien suivant : <http://apccpeq.ca/activites/dejeuners-causeries.html>

Le paiement devra être acheminé par la poste dans les 10 jours suivant l'inscription en ligne.

Au plaisir de vous rencontrer sous peu!



M^e Gabriel Duchesne
Directeur général APCCPEQ
www.apccpeq.ca